

## MESSAGE TECHNIQUE DU MARDI 23 AOUT 2011

Pour vous faciliter la lecture des messages, **les nouveautés sont en rouge** dans le texte.

### METEO

Les températures élevées devraient réduire fortement avec les quelques précipitations prévues pour vendredi en fin de journée.

### DISQUETTE PER 2012

La disquette PER est en cours d'élaboration, les exemplaires vous parviendront prochainement. Pour le contrôle des pourcentages et la création de la fiche 3, il est possible d'utiliser le fichier 2010 que vous aurez préalablement enregistré sous un nouveau nom.

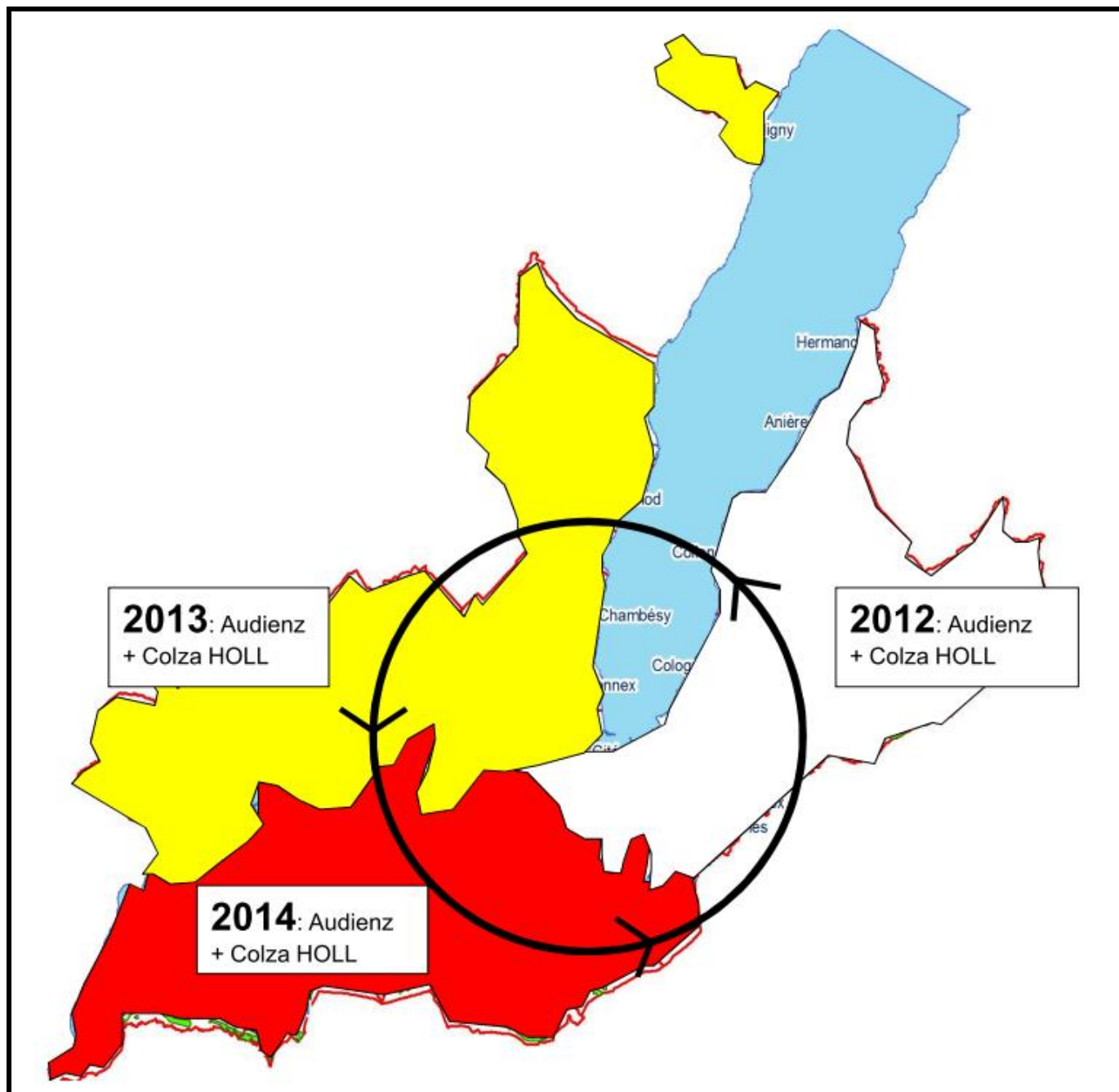
### COLZA

Les semis de colza ont débuté et vont se poursuivre. La période idéale se situe entre le 25 août et le 5 septembre.

Les hybrides ne devraient pas être semés trop tôt au risque d'entraîner un développement automnal excessif.

Pour rappel, **le bassin Arve et Lac** produira du colza HOLL durant la saison automne 2011 à été 2012. Dans ce bassin, nous vous recommandons de semer exclusivement les variétés HOLL V141OL variété lignée ou V280OL variété hybride.

Pour les autres bassins (**Arve et Rhône** et **Rive droite**) les variétés de colzas du moment sont:  
Adrianna, variété lignée vigoureuse, robuste et productive  
Compass variété hybride robuste et productive  
Visby variété hybride productive, le standard genevois actuel  
Eventuellement DK Cosmos variété hybride productive, mais un peu plus tardive à maturité



## Semis

La densité de semis conseillée se situe entre 50 et 75 grains par m<sup>2</sup>. Les semis trop denses ne donnent pas les meilleurs résultats. Pour établir la densité de semis, on tiendra également compte du type de semoir, du poids de mille grains et de l'état du sol. La fiche technique FT 6.12 permet d'affiner la démarche.

Pour les exploitants pratiquant le semis à la volée ou le semis direct, il est nécessaire d'augmenter les doses de semis d'environ 10%.

## Désherbage (FT 6.31)

Généralement les colzas sont désherbés **de suite après le semis avec Devrinol Top, Brasan/Colzor Trio, Nimbus CS, Successor 600 avec Centium 36 CS ou Rodino**. Sur terrain léger réduire quelque peu la dose de **Brasan/Colzor Trio** pour limiter les risques de jaunissement liés à la Clomazone.

Pour la lutte contre les géraniums, il est important d'utiliser une spécialité contenant de la Napropamide (Brasan/Colzor Trio), de la Pethoxamide (Successor 600 avec Centium 36 CS ou Rodino) ou le mélange associant la Napropamide avec la Pethoxamide (Devrinol Top 2l/ha + Successor 600 2l/ha).

Attention, pour les herbicides contenant de la Pethoxamide, le traitement doit se faire impérativement de suite après le semis et en aucuns cas en cours de levée ou post-levée.

Pour tous les herbicides le sol doit être humide pour qu'ils agissent correctement.

## Désherbage suite

Pour ceux qui pratiquent les techniques simplifiées, la répartition et réduction des pailles par des passages successifs est primordial.

Elle permettra d'améliorer la régularité de la levée du colza et d'utiliser les herbicides de la même façon que pour une mise en place traditionnelle.

S'il reste beaucoup de paille et qu'elle n'a pas pu être gérée de manière optimale, il est techniquement recommandé d'apporter 15 unités d'azote afin d'éviter des faims d'azote dû à la décomposition.

Pour les semis simplifiés non-directs avec beaucoup de résidus de culture, la gestion du désherbage peut se faire de la manière suivante:

### Méthode A (la plus efficace)

Appliquer 2.5 l/ha de Trifluraline ou 2.5 l/ha de Napropamide et l'incorporer dans les 8 heures. L'incorporation de la Trifluraline se fait à 8 centimètres, celle la Napropamide à 5 centimètres. Elle peut être faite lors du hersage ou du passage des disques... pour le semis.

En cas de vulpin résistants aux fops (Axial, Puma, Topik,...), augmenter la dose de Trifluraline ou de Napropamide à 3 l/ha.

La Trifluraline ou la Napropamide permettent d'assurer un désherbage de base.

Ensuite ,il sera encore nécessaire de faire un traitement en post-semis mais prélevée du colza avec un des herbicides courants à la plus petite dose homologuée ou préférentiellement avec du Butisans S ou Rapsan 500 SC à la dose de 1 à 1,5 l/ha.

### Méthode B (la plus délicate à cause des fenêtres d'application très courtes)

Appliquer le Devrinol Top ou le Butisan S / Rapsan 500 SC en post-levée précoce (Devrinol Top jusqu'au stade cotylédons, Butisan S / Rapsan 500 SC jusqu'au stade 2 feuilles du colza).

Contre les repousses de céréales utiliser un graminicide spécifique (Fusilade, etc) au stade 2 feuilles à tallage des céréales.

## Limaces

Le colza est la culture de prédilection des limaces. La présence des coitrons peut être détectée avant la mise en place de la culture au moyen de pièges. Si la culture en place doit être protégée, appliquer un granulé approprié avant l'arrivée de la pluie, ce qui peut être, dans certains cas, avant la levée du colza.

Voir pdf annexe au message

## Ravageurs

Pour contrôler la présence de ravageurs comme les **altises et les charançons du bourgeon terminal**, **placer des pièges** en bordure de champ, idéalement à proximité d'une parcelle cultivée en colza l'an passé. On peut mettre en place une plaquette jaune engluée ou une cuvette jaune presque enterrée contenant de l'eau ainsi qu'un peu de détergent.

## Déchaumage après récolte

Il est possible d'effectuer **plusieurs déchaumages superficiels successifs** afin de réduire le stock grainier. Cette méthode est adéquate après les colzas (2011), elle a l'avantage de décimer les populations de limaces et de limiter la transmission du phoma aux prochains colzas.

## REPOUSSES DE CEREALES

La transmission des rouilles brunes et jaunes ainsi que de la jaunisse nanisante de l'orge aux nouvelles cultures est notamment tributaire de la présence de repousses de céréales. Il est donc important de détruire les repousses de céréales avant la levée des nouveaux semis.

## ENGRAIS VERTS ET DEROBES

### Couverture du sol

Sur les parcelles dont les cultures 2011 qui ont été récoltées avant le 31 août sur lesquelles il est prévu une culture de printemps en 2012, un **engrais vert** ou une dérobée sera semé **avant le 15 septembre** ou avant le 30 septembre s'il s'agit de lutter contre des mauvaises herbes problématiques.

## JACHERES TOURNANTES

### Semis

Les jachères tournantes semées à l'automne, sont mises en place idéalement entre le 10 et le 15 septembre. Des **semis trop précoces sont déconseillés** car les espèces semées se développent trop avant l'hiver et **risquent de geler**. La réussite d'une jachère tournante dépend en grande partie de la **propreté de la parcelle**. Ne pas semer de jachère tournante sur des parcelles infestées de **vivaces ou de graminées**. Effectuer au moins un **faux semis** 2 à 3 semaines avant la mise en place de la jachère tournante pour permettre aux éventuelles adventices de lever. Au besoin, effectuer un désherbage avec un produit à base de glyphosate sur le faux semis. **Ne semer qu'un mélange** portant la dénomination "**jachère tournante**". Effectuer un **semis à la volée** suivi d'un passage de rouleau pour **appuyer le lit de semence**.

## AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE

Dans les parcelles où l'ambroisie est présente, on a généralement effectué un **déchaumage mécanique après moisson**. **Fin août et début septembre**, le travail superficiel du sol sera suivi d'une application de **4 à 8 l/ha** d'une préparation contenant 360 g/l **de glyphosate**. La période optimale pour cette opération se situe **entre le 25 août et le 5 septembre**.

**Dans les prairies, faucher entre le 25 août et le 5 septembre.**

Ces stratégies ont pour but d'empêcher par tous les moyens les ambrosies de venir à graine et de perpétuer leur cycle. **On s'assurera donc qu'il n'y ait pas de plantes qui soient venues à graines.**

Contactez Nicolas Delabays en cas de problèmes ou de nouveaux foyers au N° 022 388 71 71.  
**L'annonce et les mesures de lutte sont obligatoires.**



Source: <http://www.guenther-blaich.de>



Source: <http://botany.cz>

## ECHEANCE PER

La fiche **PER N° 3** est à rendre à AGRI-PIGE pour le vendredi **14 octobre 2011**.

## AGRI-PIGE

Agri-Pige est à la recherche de nouveaux contrôleurs. Pour plus d'informations veuillez prendre contact avec Marlène Favre au 022 939 03 12.

FIN DU MESSAGE ET NOUS RESTONS A DISPOSITION POUR D'EVENTUELLES QUETIONS OU REMARQUES

Nicolas Courtois  
022 939 03 14  
[courtois@agrigenève.ch](mailto:courtois@agrigenève.ch)

Aurèle Jobin  
022 939 03 15  
[jobin@agrigenève.ch](mailto:jobin@agrigenève.ch)